

Comité Départemental du Jeu d'Echecs du Nord Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 25 Mars 2017

Pointage des clubs présents ou représentés

Club	Nombre de clubs		Nombre de voix	
	Effectif	Total	Effectif	Total
Lille Université Club – Echiquier du Nord Jean-Michel LEBRET est représenté par Serge WEILL	1	1	9	9
CSC – Club d'échecs de Fourmies Franck MESTDAGH est présent	1	1	2	2
La Tour des Dames Douai Werner FEY est absent et non représenté	0	1	0	1
C.E. Neuville-en-Ferrain Jean-Pierre DEGRAEVE est présent	1	1	2	2
Echiquier d'Aulnoye Marc VANDERVORST est représenté par Franck MESTDAGH	1	1	2	2
La Tour Basilienne Thomas BOURDEAUD'HUY est présent	1	1	2	2
Cercle d'Echecs de Fournes-en-Weppes Daniel-Noël DUPONT est présent	1	1	3	3
Cercle Andrézien des Jeux d'Esprit Christian BAUDE est absent et non représenté	0	1	0	2
Echiquier de Feignies Vincent HOMERIN est absent et non représenté	0	1	0	2
Cambrai – Echecs Philippe SAUVE est absent et non représenté	0	1	0	2
Jeumont - Echecs Daniel FERDA est absent et non représenté	0	1	0	1
L'Echiquier Cappellois Bruno MARCHYLLIE est présent	1	1	4	4
Armentières Mat 88 Stéphane DAUCHY est absent et non représenté	0	1	0	1
Lille Métropole Chess Jean-Louis POISSONNIER est absent et non représenté	0	1	0	2
La Tour du Chafour Pierre LANDI est présent	1	1	2	2
Le Coin de l'Echiquier Grande Synthe Philippe BLOT est présent	1	1	2	2
Les Tours du Blanc Riez : Wattignies Jean-François DEBOCK est absent et non représenté	0	1	0	1
Cercle d'Echecs de Marcq et Lys Renaud TOUSSAINT est présent	1	1	4	4
Fenain et Hornaing Echecs Grégory ACCETTONE est absent et non représenté	0	1	0	2
Echiquier Club Bourbourgeois Claudine DOUBLECOURT est représentée par Philippe BLOT	1	1	1	1
Les Tours d'Haubourdin Maxime DEMUYS est absent et non représenté	0	1	0	1
Les Pions de Rumegies Gaël NGUYEN est présent	1	1	2	2
La Diagonale du Fou Stéphane ROMMELAERE est présent	1	1	1	1
Dunkerque Echecs Thibaut MAUGENEST est présent	1	1	2	2
Malbodium Chess Club Didier MORELLE est absent et non représenté	0	1	0	1
Roubaix Echecs Kahina MAALEM est représentée par Eleuthère MOREAU	1	1	4	4
Totaux	15	26	42	58

Ouverture de séance à 10h25

En préambule, il est débattu du mail du Président qui précisait, en contravention avec ce qui est prévu aux statuts du Comité, que du fait que la présente AGO n'avait pas lieu dans le département du Nord il n'appliquerait pas le système des amendes aux clubs absents ou non représentés ce jour.

De fait, ce jour seulement 57,7 % des clubs sont présents ou représentés, représentant 72,4% du total des voix, ce qui constitue un absentéisme plus important que lors des précédentes AGO.

Le système des amendes est débattu :

- le représentant du LUC-EDN rappelle qu'il a été mis en place pour éviter que seuls 4 clubs ne soient présents en AGO comme cela a déjà pu arriver précédemment, et que, depuis cela fonctionne
- le responsable des compétitions insiste sur l'importance de former les dirigeants de club et de les inciter à participer à la vie du Département ou de la Ligue (ou au moins de donner un pouvoir)

Le représentant du LUC-EDN propose de clore un débat qui ne pourra aboutir ce jour, puisque seule une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) a la possibilité de modifier les statuts.

Il n'est pas non plus décidé de provoquer une AGE, puisque le responsable des compétitions précise que les statuts des Ligues et Comités Départementaux vont devoir être modifiés courant 2018, sur injonction ministérielle.

Le maintien ou non du système des amendes dans nos statuts pourra donc être débattu à cette occasion.

I - Bilan moral 2015-2016

A - Présentation

Le Président reprend verbalement le rapport moral écrit qui a été adressé précédemment à chaque club.

Les seuls points repris ci-dessous sont ceux qui complètent ou questionnent ce rapport, qui sera annexé aux présentes.

Sur les accompagnements éducatifs (AE) et nouvelles activités périscolaires (NAP) :

- Le représentant du club de Fournes-en-Weppes demande, quels sont les lieux, parmi ceux où se déroulent des AE et NAP, où il y a des retombées aux alentours ?
- Le représentant du LUC-EDN remarque qu'il serait bon que le Comité informe les clubs des actions se déroulant près de chez eux.

Le Président répond que ce sont les clubs eux-mêmes qui interviennent sur place, par exemple à Maubeuge.

Sur Lille, l'an passé le CDJE est intervenu à Notre-Dame, et a demandé au LUC-EDN de reprendre la main cette saison.

- Le Président regrette :
 - que les animateurs de club les « court-circuitent » ensuite pour travailler ensuite à titre privé dans les établissements scolaires

Sur ce point, le représentant du club de Baisieux demande si le diplôme d'Animateur de la Fédération Française des Échec (DAFFE) est obligatoire pour pouvoir intervenir en AE : le Président précise que non, mais que l'intervenant doit au moins posséder le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Le représentant du club de Baisieux émet alors des propositions :

- que les clubs informent leurs maires de l'intérêt pour eux de travailler avec des intervenants licenciés par la F.F.E., et non avec ceux du privé
- que si un club se sent trahi par un intervenant, il n'accepte pas de licencier à nouveau celui-ci la saison suivante

Le responsable des compétitions précise que sur ce point, les clubs et le Comité sont victimes de la petitesse du développement des échecs.

Sur les interventions en milieu rural :

- Le représentant du club d'Auberchicourt demande pourquoi la rémunération des entraîneurs n'est plus prise en charge cette année, alors qu'elle l'était l'année dernière.

Le Président répond qu'elle est toujours prise en charge, ce qui permet de résoudre un quiproquo concernant un animateur qui effectue, à des titres différents, deux entraînements dans son club.

- Le représentant du club de Fournes demande combien d'intervenants du Comité interviennent pour le club de Roubaix, et pour combien d'heures

Un seul et pour 2 heures, comme à Auberchicourt et Fournes en Weppes.

Sur les stages jeunes :

- Le Président donne des précisions sur la mise en place, depuis cette saison, une formation sur le long terme, car il faut pouvoir travailler en suivi avec les jeunes de septembre à avril ou à juin.

En effet, le système actuel des stages de formation de 3/4 jours, juste avant les championnats du Nord, ne leur apporte pas de plus-value réelle.

De plus, cette saison la mise en œuvre pratique n'a pas été possible car les championnats ont eu lieu dès la 1^e semaine des vacances scolaires.

Cette saison la formation en continu est mise en place sur deux lieux :

- sur Auberchicourt : depuis octobre/novembre 2017, toutes les 2 semaines, le samedi après-midi avec Michel BARBAUT
- sur Roubaix : depuis octobre/novembre 2017, toutes les 2 semaines, le samedi matin avec Michel BARBAUT

Une action était également prévue sur le secteur Dunkerque-Grande-Synthe, mais il n'y a pas sur place de formateur disponible avec le niveau suffisant.

L'idée est de modifier le lieu des interventions chaque année, afin que tous les clubs puissent accueillir ces formations et d'améliorer les interactions entre eux.

Le Président regrette que lorsque cette proposition a été faite aux clubs, très peu ont répondu, et précise qu'il y a besoin d'améliorer ce système expérimental, si besoin en y allouant un budget spécifique, et de mieux y impliquer les clubs.

Le responsable des compétitions précise que la problématique la plus importante actuellement est celle du déplacement.

Sur les Usépiades :

- Le Président précise que le Comité attend encore de savoir si elles auront lieu cette saison.

Sur le Championnat scolaire

- Le représentant du club de Fournes-en-Weppes demande à ce que seuls les participants présents, et non les inscrits, soient pris en compte dans le rapport moral (296 vs 329).
- Il précise que beaucoup d'enfants ne savaient pas déplacer les pièces, ce qui est problématique.
- Le responsable des compétitions précise qu'il existe aussi le tournoi scolaire de Cappelle La Grande, qui réunit environ 400 enfants, et tient à féliciter ce club pour cette réussite, d'autant qu'il porte seul cette action sans l'appui du Comité.

Sur les Championnats du Nord Jeunes

- Le représentant du club de Fournes-en-Weppes regrette que son club n'ait pas été mentionné comme 3^e club finaliste, alors qu'à chaque compétition les 3 premiers clubs sont précisés.

Le Président confirme cet oubli et présente ses excuses.

- Le Président estime que le niveau échiqué des jeunes du Département est trop bas au regard de leur potentiel, et qu'il faut s'interroger sur la façon de le relever.

Sur les Championnats d'Europe

- Le Président précise sa volonté que le Comité puisse aider financièrement les jeunes participant aux championnats d'Europe ou du Monde ou faisant partie de l'équipe de France, puisqu'ils représentent le Département.

En effet, la Fédération prend en charge l'enfant seulement (déplacement et entraîneur), et pas le parent l'accompagnant.

Le LUC-EDN précise que pour Salomé CHACHIACHVILLI, il a effectué la saison dernière une demande d'aide auprès du Comité et de la Ligue.

Sur les Nationales Jeunes

- Sur Paris il y a parfois des problèmes d'arbitrage, surtout si un arbitre du club ne peut pas accompagner ce jour-là.

Les clubs de Fournes et Roubaix notamment ont été confrontés à des problèmes.

B - Discussion

- Le représentant du club de Fournes-en-Weppes regrette que les Coupes Loubatière et 2000 ne soient pas mentionnées au bilan moral.

Le responsable des compétitions précise qu'il n'y a pas de phase départementale en coupe 2000, et le Président confirme que les résultats de la Coupe Loubatière ont effectivement été oubliés et présente ses excuses.

- Le représentant du LUC-EDN demande que le Comité soit plus attentif à informer les clubs de ce qu'il se passe dans le Département.

Le Président précise que cela vient d'être fait dans un mail, et que le Comité va s'employer à faire à partir de septembre un mail d'info tous les deux mois. Il rappelle à nouveau aux clubs de ne pas hésiter à transmettre leurs informations en amont.

Sur ce point, les clubs préfèrent n'avoir qu'un mail par thème, le dernier étant trop long et « fourre-tout ».

- Le représentant du club de Fourmies regrette qu'il n'y ait plus d'infos régulières sur le fonctionnement interne au Comité, comme c'était le cas auparavant.

- par exemple tel club s'est présenté comme candidat pour telle compétition, il y a un seul ou plusieurs candidats, ...

D'autres représentants souhaitent également plus de transparence sur le fonctionnement interne du Comité et la façon dont les décisions sont prises : par exemple est-ce que c'est le club accueillant ou organisateur qui définit les dates, ou est-ce le Comité ?

Le Président note que de leur côté, très peu de clubs répondent aux mails du Comité, et souhaite qu'au 31 août de chaque année, on connaisse toutes les dates et tous les lieux pour la saison à venir.

- ou pourquoi l'AG a eu lieu le 25 alors qu'elle était prévue le 18, ...

Sur ce point le responsable des compétitions précise que c'est la Ligue qui a modifié la date de son AG, et que le Comité s'est posé la question de savoir s'il suivait ce changement ou maintenait la date du 18.

- Le représentant du club de Fournes-en-Weppes demande si l'organisation de la coupe Loubatière doit être modifiée, à savoir le dimanche sur la journée complète plutôt que le samedi après-midi de 14h à 21h

Après discussion, le dimanche est retenu :

- possibilité d'avoir un temps convivial le midi
- les clubs ont régulièrement des activités le samedi après-midi.
- le responsable des compétitions précise que la saison prochaine, elle changera de cadence car elle sera homologuée FIDE, ce qui imposera de la positionner sur une journée complète.

- Les clubs précisent que les dates de compétition doivent être fixées au plus tôt, du fait de leurs contraintes :

- Le représentant du club de Dunkerque précise qu'il doit déposer en octobre 2017 maximum un dossier de demande de subvention pour 2018
- Le représentant du club de Tétéghem doit, pour septembre 2017, réserver ses salles pour toute l'année civile 2018.
- Le représentant du club de Fourmies demande pourquoi on ne reçoit plus les Echecs et mats Junior.

Le responsable des compétitions précise que cela coûtait trop cher à la FFE que les envois soient centralisés par Ligue, donc chaque club doit assumer ses frais de port depuis 1 ou 2 ans.

C - Vote

Vote à main levée, en fonction du total des 42 voix présentes ou représentées : 0 contre, 12 abstentions et 30 pour.

Le bilan moral 2015-2016 est approuvé.

II - Bilan financier 2016

A - Présentation

Le Président demande à l'Assemblée d'excuser l'erreur qui a lieu dans la transmission des documents (doublon), les documents corrects ayant été imprimés et distribués ce jour.

La Trésorière reprend verbalement le bilan écrit qui a été adressé précédemment à chaque club.

Les seuls points repris ci-dessous sont ceux qui complètent ou questionnent ce rapport, qui sera annexé aux présentes.

2 établissements scolaires n'ont pas entièrement payé le montant conventionnel pour la fin d'année civile 2016 (Arleux et Eclaibe), pour environ 3000 €.

B - Discussion

- Précision sur la mention « Part Ligue FFE » ...
- L'arbitrage devrait figurer dans les frais de fonctionnement et non dans les salaires
- Les déplacements sont à faire figurer dans les frais de fonctionnement ou le développement des clubs, et non dans les salaires.
- Le représentant du club de Fournes-en-Weppes demande le détail des frais de banque 217 € : de quoi s'agit-il et pourquoi ce montant ?

Le Président répond qu'il s'agit de frais de fonctionnement, les clubs demandent de vérifier et de voir pour les renégocier.

- Les montants concernant Humanis et MAIF ne doivent pas figurer sur la même ligne budgétaire
- Il y a lieu de mentionner « Dépenses et recettes » et non « Sorties et entrées ».
- L'avoir total cumulé n'est pas mentionné avec les centimes.
- Les intérêts des comptes ne sont pas précisés dans les recettes de l'exercice.

Le Président précise qu'ils ont été oubliés mais sont présents dans le global.

C - Vote

Vote à main levée, en fonction du total des 42 voix présentes ou représentées : 0 contre, 5 abstentions et 37 pour.

Le bilan financier 2016 est approuvé.

III - Bilan prévisionnel 2017

- Les clubs précisent qu'il n'est pas du tout établi en respect des formes comptables.

Le Président précise qu'un provisionnel rectifié sera néanmoins adressé, par lui et la Trésorière, suite aux remarques émises en AG.

- Le représentant du LUC-EDN ne comprend pas pourquoi le Comité n'a pas simplement repris le tableau prévisionnel qui est à fournir au CNDS.

Le Président précise que ce même club, l'année précédente, lui avait reproché de présenter le tableau prévisionnel du CNDS...

Le représentant du club de Fournes-en-Weppes précise que le problème lors de l'AG précédente venait de ce que les deux documents (bilan et prévisionnel) n'étaient pas présentés de façon identique.

Il n'y a pas lieu que l'AG vote le bilan prévisionnel.

IV - Projet 2017-2018 et questions diverses

Sur les informations concernant l'AE et le CNDS :

Le représentant du LUC-EDN reproche que le Comité les transmette trop tardivement, alors que lui seul participe à la réunion d'information du CNDS.

Le Président précise avoir informé les 3 clubs concernés dès fin février, à l'occasion du tournoi de Cappelle la Grande.

Le représentant du LUC-EDN regrette que tous les clubs n'aient pas été prévenus en même temps, et note qu'il est inadmissible d'attendre un mois pour obtenir une telle information.

Le Président demande qui, au sein des clubs présents, avait l'intention de mettre en place des demandes d'aide pour l'AE : seul Dunkerque est peut-être intéressé.

Si tel est le cas, le Président confirme qu'il lui apportera son soutien technique au montage du dossier de demande auprès du CNDS, comme précisé par mail, et fait la même proposition à tous les clubs.

Le responsable des compétitions précise que les Présidents de clubs sont déjà informés par eux-mêmes, et n'attendent pas après le Comité ou la Ligue ; celle-ci vient d'ailleurs seulement d'avoir elle-même des informations par mail du 20 mars.

Le représentant du club de Fournes-en-Weppes précise que lorsqu'il était lui-même Président du Comité, il faisait une fiche pour tous les clubs avec toutes les orientations du CNDS, et pas seulement les orientations principales.

Sur le tournoi du 23/08/2016 :

Le représentant du club de Fournes-en-Weppes demande des précisions car il n'arrive pas à cerner s'il s'agit de l'open du Comité, du club de Roubaix, de la Ligue... ?

Le Président précise qu'il s'agit d'un open du Comité, car il n'y a pas de championnat de partie longue au niveau du Comité actuellement.

Il propose qu'il tourne chaque année dans un club différent au sein du Département.

Le responsable des compétitions précise que l'idée pour la Ligue est d'organiser un tournoi Open qui serait qualificatif pour le championnat de France.

Pour cette année de lancement, cet open serait couplé avec celui de Roubaix et du Comité.

Le représentant du LUC-EDN précise que la Fédération pourrait contester qu'un champion de Ligue soit déterminé pour une saison mais qualifié pour la saison suivante.

De plus, suite au changement de date du championnat de France par la FFE, il tombe maintenant sur la même date que l'open...

Dans le tournoi accession, il y a une place pour chaque champion de Ligue.

Le Président précise que de son côté, le Comité pensait offrir au champion du Nord une inscription pour un Open lors de la saison suivante.

L'Assemblée s'accorde pour que le 1^{er} open de Roubaix soit en même temps le championnat du Nord, ce qui n'empêche pas que les années suivantes les deux soient distincts.

Sur le poste de trésorier :

Personne ne s'étant présenté comme candidat suite à la démission de Marie-Line CALLERAME, c'est Sonia SWIERCZ du club de Fourmies qui assure actuellement la suppléance.

Un vote à bulletin secret est proposé pour la confirmer ou non à ce poste, en fonction du total des 42 voix présentes ou représentées : 0 contre, 5 abstentions et 37 pour.

0 contre, 5 abstentions et 37 pour

Sonia SWIERCZ est élue au poste de Trésorier du Comité.

Sur la tenue de l'AG du Comité le même jour que celle de la Ligue :

L'AG décide de maintenir le fonctionnement actuel : les AG du CDJE et de la Ligue se tiennent le même jour.

La séance est levée à 12h55
